

Instructions préalables à la demande de financement – Appels à projet - Axe Alimentation durable

Toute demande de financement est effectuée dans le cadre d'un appel à projets de la Fondation. Les demandes de subventions envoyées en dehors de ces canaux ne seront pas étudiées. Les projets doivent être déposés en ligne avec leurs annexes.

Les porteurs de projet doivent avoir pris connaissance : de la « [Procédure générale d'attribution et de suivi des financements – Axe Alimentation durable](#) » et de [l'appel à projet](#).

Les dossiers de demande de financement sont déposés en ligne à l'adresse <http://www.projets.fondationcarasso.org>. Il est nécessaire pour chaque structure de :

- ouvrir et paramétrer un compte,
- introduire une demande,
- compléter le dossier, avec l'aide possible d'autres rédacteurs,
- joindre en ligne les annexes,
- valider et envoyer le dossier avant la date de clôture de l'appel à projet.

Les dossiers de demande de financement complets comprennent les annexes suivantes, qui doivent être déposées en ligne :

- [Le budget du projet en format Excel](#) ;
- [Le calendrier du projet](#)
- **Un dossier administratif comprenant :**
 - o Les statuts de l'organisme s'il est privé ou la Déclaration en Préfecture de la création de l'organisme s'il est public ;
 - o Un RIB sur un fichier séparé ;
 - o La liste des membres du Conseil d'Administration ;
- **Des annexes facultatives, dont :**
 - o Le dernier rapport d'activité ;
 - o Le dernier rapport financier (éventuellement certifiés), comprenant le dernier compte de résultat et bilans comptables ;
 - o Une éventuelle revue de presse ;
 - o Un éventuel rapport d'audit ;
 - o Les annexes liées au projet.

Les dossiers envoyés en dehors des dates d'ouverture de l'appel à projets ne seront pas étudiés. La Fondation se réserve le droit de demander des compléments d'information avant de prendre une décision concernant la demande de financement.

Eléments méthodologiques

Ce chapitre a pour objectif de clarifier les attentes de la Fondation Daniel et Nina Carasso en termes de suivi et évaluation de projet. Pour exemple, nous nous appuyerons sur un projet fictif de formation de conseillers agricoles en maraîchage à l'agroécologie en Bretagne, projet dont l'objectif à terme est d'augmenter le niveau de connaissance agroécologique des agriculteurs maraîchers.

Suivi des activités et des réalisations

Le suivi des activités et des réalisations est l'ensemble des mesures prises pour dénombrer les réalisations au regard de celles annoncées. Cela peut concerner le nombre brut de réalisations, le nombre de bénéficiaires par activité, le nombre de publications, etc.. Dans notre exemple, il peut s'agir du nombre de sessions de formation ; de la date d'édition du guide de la formation ; du nombre de conseillers agricoles ayant achevé le cycle de formation à l'agroécologie, etc. Le suivi des activités s'appuie généralement sur des outils de suivi, comme par exemple des feuilles de présence, des attestations, des tableaux, mais également des publications, voire des articles de presse, etc.

Evaluation d'impact

L'évaluation d'impact peut être menée dans un cadre collectif lorsque l'appel à projet bénéficie d'un processus de capitalisation / valorisation. Sinon, elle est recommandée mais non-obligatoire.

Une évaluation d'impact vise à mesurer les conséquences du projet sur les bénéficiaires, et notamment le niveau d'atteinte de son objectif. Les impacts d'un projet peuvent se faire ressentir sur toutes sortes d'acteurs : des particuliers, des entreprises, des institutions, des décideurs etc. Dans notre exemple, l'impact attendu est une augmentation du niveau de connaissance agroécologique des conseillers et des agriculteurs maraîchers bretons et peut-être une augmentation des pratiques agroécologiques à plus long terme. Une étude d'impact peut être menée par le porteur de projet ou par un organisme extérieur.

- Indicateurs d'impact

Afin de mesurer les impacts d'un projet, les évaluateurs définissent généralement un ensemble d'indicateurs. Dans l'idéal, ces indicateurs doivent être à la fois facilement accessibles, temporel (à une date donnée), reproductibles et spécifiques à l'impact que l'on souhaite mesurer. Il peut s'agir dans notre exemple du %age de conseillers agricoles qui 1 an après la fin de leurs formations, recommandent effectivement des pratiques agroécologiques aux maraîchers. Les indicateurs sont parfois mesurés au début et à la fin du

projet pour comparaison. Une évaluation d'impact se réfléchit donc dès la conception du projet.

- Méthodes de mesure

Les méthodes de mesure sont les méthodes permettant de chiffrer la valeur des indicateurs : il peut s'agir d'études, de sondages, d'interviews, d'attestations, de documents officiels, de photos etc. Une étude d'impact représente donc un coût qui doit être intégré dès le départ dans le budget du projet. Les méthodes de mesures choisies résultent généralement d'un compromis entre efficacité et coût. Dans notre exemple, la méthode de mesure sera une étude interne basée sur un questionnaire appliqué par entretien téléphonique à un échantillon aléatoire de 40 conseillers agricoles en maraîchage en Bretagne.

Finalement une évaluation d'impact peut-être synthétisée sur ce type de tableau, rempli avec notre exemple :

Etude d'impact - Projet de formation de conseillers agricoles à l'agroécologie en France

| Impact | Indicateur | Valeur initiale | Valeur finale attendue | Outils |
|---|---|-----------------|------------------------|--|
| Augmentation du niveau de connaissance agroécologique des agriculteurs maraîchers | %age de conseillers agricoles bretons recommandant des pratiques agro écologiques 1 an après la fin des formations. | <5% | 40% | Interview 40 conseillers agricoles en maraîchage en Bretagne |
| Impact 2 etc. | Etc. | Etc. | Etc. | Etc. |